



DES LUTTES AUX URNES
toujours
L'ACTION

ne pas attendre !

Les attaques contre notre système de protection sociale sont permanentes de la part du pouvoir, du président de la République et du Médef.

La loi *Hôpital, patients, santé et territoires* continue de se mettre en œuvre avec son cortège de suppression d'activité, de réduction du service public. Qu'il s'agisse de la mise en place des territoires de santé, des fermetures d'activité de chirurgie cardiaque ici, des laboratoires de l'EFS là, de la radiothérapie ailleurs, ou des remises en cause de projets de construction comme dans les Yvelines ou en Saône et Loire, les reculs du service public et de la réponse aux besoins de la population sont les conséquences de cette loi.

Ces concrétisations confortent notre opposition à cette loi et à sa mise en œuvre, ici et maintenant. C'est aussi le sens de la **journée d'action**

forte, solidaire et unitaire
du 2 avril 2011

en faveur de notre bien commun, le service public de santé, à l'appel de plus de 80 organisations associatives, syndicales et politiques.

Les communistes sont totalement engagés pour le succès de cette initiative.

Notre proposition d'**Assises régionales santé** est plus que jamais d'actualité.

Il s'agit de construire des structures pérennes de « contre pouvoir » démocratique face à l'attitude technocratique et autoritaire des *Directeurs généraux des Agences régionales de Santé*.

Cette structure doit permettre de faire s'exprimer les besoins de santé et de contrôler démocratiquement la réponse aux besoins de santé au niveau régional. Il ne s'agit pas d'un colloque de plus, mais bien d'un espace de démocratie participative de proximité à inventer.

L'action et la mobilisation sont indispensables face au pouvoir actuel. Elles ont un prolongement possible dans le vote pour les candidates et candidats présentés par le Parti communiste français et le Front de gauche lors des élections cantonales des 20 et 27 mars prochains. Elles et ils seront les porteurs de cette démocratie sanitaire indispensable, de la défense du service public, de la protection sociale solidaire.



ELLES ET ILS ONT DIT

« Nous ne visons pas une dynamique populaire de soutien – au PCF ou à telle ou telle force – nous visons une dynamique populaire de réaction politique, capable d'énoncer ses objectifs et de les rendre incontournables dans le débat politique national. Nous devons permettre aux gens de se sentir assez forts pour dire "voilà ce que la gauche doit et peut faire" dans tous les domaines... »

Pierre Laurent

Conseil national du PCF - 26 novembre 2010

« Les militants du don du sang sont en alerte. Ils manifestent leur inquiétude sur le projet de fermeture des laboratoires de QBD (qualification biologique des dons) dans 10 des 14 régions EFS (Établissement français du sang) : Marseille, Strasbourg, Bordeaux, Saint-Étienne, Dijon, Rennes, Tours, Rungis, Nancy et Rouen. 260 emplois hautement qualifiés seront ainsi supprimés... Je vous demande donc solennellement, Monsieur le ministre, d'exiger que ne soit pas mis en œuvre ce projet. ... La marchandisation du don du sang serait-elle en route ? »

Extraits de la lettre ouverte d'André Chassaigne député PCF du Puy de Dôme, à Xavier Bertrand
Humanité - 25 janvier 2011

« Avant tout, il faut savoir que ceux que l'on appelle les récidivistes représentent entre 6 et 7% des criminels dans le cas des affaires sexuelles... Nous disposons d'un arsenal sanitaire... à commencer par les hospitalisations d'office... ». Pour autant, le Dr Laffranchi reconnaît qu'elle n'a aucune "boule de cristal" pour identifier les récidivistes en puissance. « Mais c'est bien là tout l'intérêt du suivi dont ils doivent théoriquement faire l'objet à leur sortie de prison. Suivi qu'il est souvent bien difficile de mettre en place faute de moyens. Alors, avant d'imaginer une « nouvelle-nouvelle » réforme, il faut commencer par débloquer quelques moyens pour que l'on puisse mettre en application ce qui est déjà prévu dans les textes. »

Dr Catherine Laffranchi, responsable du pôle psychiatrique en milieu pénitentiaire à Nice
Nice-matin - 27 janvier 2011

« Il faut qu'il –l'État – soit beaucoup plus vigilant lorsqu'il délivre son certificat. Lorsqu'il appose sa signature sur le document d'AMM*... Il doit mener une enquête pour savoir pourquoi, et qui a donné l'autorisation de la mise sur le marché du Médiator en France, alors même que l'on connaissait le précédent avec l'Isoméride, et que les États-Unis l'avaient retiré de la vente très vite. Et si l'enquête montre qu'il y a eu des dérapages, les responsables doivent être pénalisés. » *Autorisation de mise sur le marché

Dr Jacques Parienti, médecin expert auprès des tribunaux et enseignant à la faculté de médecine de Nice

Nice-matin - 28 janvier 2011

« Parfois j'entends dire que les 35 heures sont mauvaises, mais elles ont été dénaturées par les entreprises. »

David Hadjeb, secrétaire départemental de la CGT des Territoriaux du Morbihan
Humanité - 7 janvier 2011



PERTE D'AUTONOMIE nos propositions

Après la réforme des retraites, la volonté du gouvernement de poursuivre ses attaques se porte sur le dossier de ce qu'il appelle la « dépendance ». Le président de la République veut créer une nouvelle forme de paritarisme et ouvrir en grand les portes aux assurances privées.

Une vraie politique alternative est indispensable ! L'enjeu d'une vraie politique publique de la prise en charge de la perte d'autonomie, plutôt que de la dépendance, est au cœur de nos réponses. Elle doit articuler prévention, dépistage et prise en charge solidaire.

La prévention passe par le développement notamment des vertus protectrices de l'activité physique ou intellectuelle, de l'intégration sociale et du rôle social des personnes, d'une alimentation équilibrée. La prévention passe aussi par le remboursement à 100% par l'assurance maladie des dépenses de santé et par l'accès à l'ensemble des spécialités médicales.

La politique publique passe par un développement important des services publics nationaux répondant à la perte d'autonomie et leur réelle et efficace coordination afin de répondre aux nouveaux besoins ; nous pensons notamment à tous les aspects d'aides (repas, toilettes, mobilisations, etc.), mais aussi aux équipements et aménagements des logements, aux transports, etc. Cela doit aussi se traduire par un grand plan de formation des personnels et une augmentation réelle des places d'accueil et de prise en charge publiques pour personne en perte d'autonomie.

Nous proposons au niveau départemental un pôle public de « l'autonomie ». Cette coordination départementale doit permettre une simplification des démarches pour les personnes et les aidants et une meilleure efficacité du service rendu. Au-delà, cette véritable coordination des politiques publiques de l'autonomisation des personnes devra être un véritable contrôle démocratique.

Nous posons le principe d'un financement solidaire dans la Sécurité sociale et d'un financement public. Nos propositions pour l'assurance maladie sont, avec le développement de l'emploi, l'augmentation des salaires, une nouvelle politique économique et industrielle. Elles s'accompagnent du principe de la modulation de la cotisation visant l'accroissement du taux en fonction des choix d'emploi et de salaires de l'entreprise. Nous portons aussi la cotisation sur les revenus financiers des entreprises, des banques et assurances. Le financement du service public renvoie à une autre conception de l'Europe, de sa monnaie, de la Banque centrale européenne, pour développer les services publics.

Claude Chavrot

ELLES ET ILS ONT DIT

« Je ne doute pas que l'Afssaps soit rénovée mais il faut aller bien au-delà en construisant un mur étanche entre l'industrie pharmaceutique et les experts qui autorisent la mise des médicaments sur le marché. C'est loin d'être le cas aujourd'hui : 80% des membres de l'Afssaps* travaillent avec les laboratoires. » *Agence française des produits de santé

Irène Frachon, pneumologue au CHU de Brest, auteur de *Médiator 150mg*, Éditions Dialogue
France-Soir - 13 janvier 2011
cité dans *l'Humanité* 22 janvier 2011

« Dans le cadre de la transposition de la réforme des retraites aux régimes sociaux, le projet de décret de recul de l'âge de la retraite prévoit de supprimer l'année de cotisation par enfant dont bénéficient les salarié/es et la double peine imposée aux agents ayant exercé un métier pénible : ils participeraient en retraite à 57 ans, contre 55 ans actuellement et devront justifier de 17 années d'exercice d'un métier pénible contre 15 aujourd'hui. »

Laurent Langlard - CGT Énergie
Humanité - 7 janvier 2011

EXTRAITS D'UNE LETTRE DU DOCTEUR LOÏC PEN

cri d'alarme

« ... Faute de place, il y a une vingtaine de personnes dans le couloir du service des Urgences. C'est un chiffre moyen, une journée ordinaire. Ils sont entassés les uns contre les autres sans intimité. L'infirmière court partout, débordée. C'est une professionnelle expérimentée. Elle est depuis plusieurs années aux urgences. Elle me dit qu'elle a envie de pleurer. L'interne, quant à elle, a déjà craqué, de même qu'une infirmière plus jeune que j'aperçois en larmes. Pour ma part, je suis coincé au déchoquage avec un patient entre la vie et la mort... je ne les aiderai pas.

... Cela fait environ 6 ans que cela dure et c'est de pire en pire. Il y a 6 ans, nous étions 19 médecins temps plein, nous sommes désormais 17, nous devrions être 25.

Si les urgences de C. sont particulièrement en difficulté, cette situation n'est pas isolée. Partout les urgences et les hôpitaux souffrent, c'est partout la même politique de liquidation de l'hôpital public... Cette casse sert à dégager le terrain pour le secteur privé lucratif. Le service public est rendu incapable de remplir ses missions, reste le service payant... On ne peut plus demander aux professionnels de santé d'assumer les aberrations des politiques de santé. Nous avons une responsabilité collective à nous indigner et à résister... L'indifférence serait la pire des attitudes. Si nous ne résistons pas, c'est le droit à la santé pour tous qui va disparaître...

Au-delà de l'appel des soignants, c'est à chaque citoyen qu'il incombe de s'exprimer...

Nous avons besoin de démocratie, besoin de véritables assises départementales de la santé. Nous ne devons plus laisser les décisions à des responsables coupés des réalités quotidiennes. J'interviens ici comme médecin et comme militant politique, un mélange des genres qui me sera reproché. Mais mon métier me fait obligation de dénoncer la situation dangereuse pour les patients et mon engagement le devoir de me battre avec vous pour changer cette politique. »

***Ce cri d'alarme n'est pas une situation isolée.
C'est la situation dans de très nombreux établissements.
La résistance est la seule solution.***

ELLES ET ILS ONT DIT

« L'attachement aux 35 heures est l'objet d'un clivage politique : ainsi 84% des sympathisants de gauche sont profondément opposés à la suppression des 35 heures, parallèlement 80% des sympathisants de droite sont favorables à leur suppression. »

Jean-Daniel Lévy, directeur d'études à l'institut CSA - *Humanité* - 7 janvier 2011

« Les salariés français sont parmi ceux qui, dans le monde produisent le plus de richesses. Selon une étude américaine, ils sont même devant les salariés allemands auxquels on voudrait les opposer. Le problème est que les richesses qu'ils produisent, au lieu d'aller à des productions utiles aux besoins humains, aux salaires, à la formation, vont aux dividendes des actionnaires. »

Marie-George Buffet
Humanité - 7 janvier 2011

DES CHIFFRES

8

C'est le nombre de millions de salarié-e-s gagnant moins de 950 euros.

Pierre Laurent

Conseil national du PCF - 26 novembre 2010

80

C'est le nombre de milliards d'euros de profits que les groupes du CAC 40 devraient retrouver en 2010 et qui disposent de trésoreries financières énormes 146 milliards d'euros pour les 10 premiers groupes selon *Les Échos* du 21 octobre.

Pierre Laurent

Conseil national du PCF - 26 novembre 2010

11

C'est le nombre de millions d'euros d'économie par an visé par le projet de fermeture des laboratoires EFS dans 10 régions* sur 14, sur un budget de 880 millions alors que l'activité de l'EFS bénéficie chaque année à un million de malades graves. Dans le même temps, les niches fiscales sont évaluées à 172 milliards par la Cour des comptes.

* Marseille, Strasbourg, Bordeaux, Saint-Etienne, Dijon, Rennes, Tours, Rungis, Nancy et Rouen regroupés respectivement à Montpellier, Angers, Lille, Annecy et Metz-Tessy

Humanité - 25 janvier 2011

3,8 %

« Le marché de l'assurance a progressé de 3,8% en 2010, à 207,2 milliards, signant ainsi une 2ème année consécutive de hausse après deux ans de baisse, a indiqué hier, la Fédération française des sociétés d'assurance

Nice-matin - janvier 2010

93 %

C'est le pourcentage de délinquants sexuels qui ne récidivent pas

Nice-matin - 27 janvier 2011

80 %

C'est le pourcentage du budget de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afssaps) qui provient de l'industrie pharmaceutique.

Humanité - 22 janvier 2011

350 000

C'est le nombre d'emplois créés dans le cadre des 35 heures, selon les services du ministre du Travail de 2004, François Fillon.

Humanité - 7 janvier 2011

77 %

C'est le pourcentage de salarié-e-s bénéficiant des 35 heures opposé-e-s à leur suppression.

Humanité - 7 janvier 2011

143 %

C'est depuis 1993, l'augmentation des placements financiers. Tandis que la part de la masse salariale dans la valeur ajoutée est passée de 74 % à 65 %. L'heure n'est donc pas à l'allongement de la durée du travail mais à sa réduction, couplée à une autre utilisation des richesses produites par le travail.

Marie-George Buffet -
Humanité - 7 janvier 2011



2 QUESTIONS À Étienne Rabouin

psychanalyste - CMPP de Brest
signataire de l'*Appel des Appels*

Qu'est ce qui a motivé la prise de conscience des professionnels de la santé mentale ?

Nous avons vu venir trop tard la portée de ces réformes avec le dé-lit-ement délirant de la psychiatrie et avons été aveugles jusqu'en 2004. Sortant de notre clinique quotidienne pour une analyse plus globale, nous nous sommes rendus compte que ce changement d'idéologie et de visée de l'humain a vraiment commencé dès 1982.

Ceux qui résistent dans les hôpitaux et le médico-social se battent contre un nouveau fichier, le RIM-P*, le 5ème, qui viole le secret professionnel. Les assurances auront accès à ces données. Ce ne sont pas des traités de psychiatrie, de recherche du fonctionnement psychique singulier, mais des manuels simplifiés de classification des comportements sociaux.

Les professionnels des secteurs du soin, de la recherche, du travail social, de l'éducation, de la justice, de l'information, de la culture sont touchés,



blesés parfois à mort par la même logique qui commence toujours par une attaque narcissique méprisante : *À quoi servez vous ? N'êtes vous pas privilégiés ? Vous savez ce que vous coûtez ?*

Dé-qualification, remplacement des métiers par des tâches, portés dans le projet des Conventions collectives 51 et 66 dans nos secteurs en sont la méprisable illustration.

Mais ce mépris ne concerne pas que les professionnels. Pris dans une logique consumériste de l'immédiateté, de l'injonction d'une jouissance immédiate profondément mortifère, la négation de l'humain dans l'homme et au nom d'une idéologie du profit et de la rentabilité, nous traçons l'homme comme une marchandise.

* Recueil d'information médicalisé en psychiatrie

Selon vous, quelles sont les propositions à mettre en œuvre pour re-construire ?

La multiplication des *Appels* sont des signes multiples d'une maladie de civilisation qui hait toujours d'avantage la culture, la pensée, le langage qui se passerait de l'homme, de ses a-normalités, de sa complexité sexuelle, de ses sublimations créatives, à la mesure de sa capacité barbare qu'il conviendrait de traiter au-delà de ses symptômes

Les projets de lois, plans de santé mentale et prévention de la délinquance, depuis la loi 2002-2, ont de très importantes incohérences, avec des effets dévastateurs pour les patients et pour les professionnels dans les institutions. Un « quart de tour » est à faire à cette loi pour que le législateur respecte le patient en le situant non comme un OBJET de soin au moindre coût, mais comme une PERSONNE qui parle et qui désire.

L'*Appel des Appels* milite pour l'insurrection des consciences et veut s'inscrire dans la durée, remettre de la pensée en mouvement, de la création, du subversif.

Il constitue un point de ralliement et de coordination des résistances.

Les comités locaux, avec leur diversité par toutes les alliances locales et nationales tissées entre associations, syndicats et collectifs, seront déterminant de l'avenir de ce mouvement.

Établir des liens concrets entre des activités qui subissent tous la même normalisation professionnelle est plus fort que ce qui sépare nos activités spécialisées.